

15 mois de prison dont 8 avec sursis pour séquestration et violences anti-blanc... La sentence est sévère pour SOS racisme !

écrit par Christine Tasin | 17 juillet 2014



<http://www.metronews.fr/lille/violente-agression-sur-fond-de-racisme-anti-blanc-a-lille/mmfs!TTux04dHaRig/>

Il suffit de comparer la photo de guenon qui a valu 9 mois ferme et 50000 euros d'amende à l'ex-candidate du FN et les faits reprochés aux condamnés : vol de carte bleue, insultes racistes, coups et blessures, séquestration, dégradation des biens qui leur valent seulement 7 mois de prison ferme pour apprécier à sa juste valeur les commentaires de SOS Racisme :

« SOS Racisme Nord a réagi après cette condamnation. « Nous condamnons fermement les faits qui ont été commis et nous apportons tout notre soutien à la victime, indique à metronews Houmria Berrada, présidente de SOS Racisme Nord. Mais la sentence est sévère par rapport à d'autres types d'agressions racistes. Le juge a voulu faire un exemple. Nous demandons le même type de sévérité pour les agressions

dans l'autre sens. » Autrement dit, la victime étant blanche et les agresseurs noirs, il eût fallu les relaxer. Les juges feraient-ils preuve de racisme aux yeux de SOS Racisme Nord ? Relaxeraient-ils les blancs racistes ? Il est vrai que l'exemple récent de la Guyane aurait dû amener la Présidente à tourner 7 fois sa langue dans sa bouche !

La porte-parole régionale de l'association se dit également « choquée et heurtée » que le mot « race » (noire) a été prononcé au cours du procès de lundi : « Le mot race a été supprimé récemment de la constitution, ajoute Houmria Berrada. Cette utilisation dans un tribunal met de l'huile sur le feu.» » Bref les accusés usent et abusent des mots race, font nettement du racisme anti-blanc... mais comme ils sont noirs, il ne faut pas le dire, il ne faut surtout pas les condamner pour racisme. D'ailleurs, Houria Bouteldja l'avait bien dit, le racisme anti-blanc, ça n'existe pas, seuls les colonisateurs blancs peuvent être racistes. Sans doute que la victime blanche à qui on a dit que les blancs puaiet et qu'il faut les arroser de produits de nettoyage n'existe pas...

Cerise sur le gâteau, on apprend par l'article que l'un des agresseurs avait été condamné le 3 juin dernier pour l'agression d'une jeune femme... Apparemment il avait été relâché dans la nature, considéré comme non dangereux puisque noir, tandis que Anne-Sophie Leclère, blanche peut-être pas subtile mais qui n'a agressé personne devait être mise sous les verrous pendant 9 mois, histoire de lui apprendre le respect dû à la clique Hollande-Taubira.

Christine Tasin